

## Programme Entrepreneuriat et Emploi des Jeunes dans le Sport et la Culture

### Lignes directrices de l'appel à candidature « Accélération et relance d'entreprises existantes ayant un potentiel de création ou de maintien d'emplois dans les filières économiques de la culture et du sport »

#### Table des matières :

<b>1. Contexte général</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Modalités d'accompagnement</b> .....	<b>3</b>
2.1 Accompagnement technique .....	3
2.2 Soutien financier .....	3
<b>3. Critères d'éligibilité</b> .....	<b>3</b>
3.1 Statut juridique .....	3
3.2 Situation de l'entrepris.....	3
3.3 Filières .....	3
3.4 Régions .....	4
3.5 Engagement .....	4
<b>4. Processus de candidature et étapes clés</b> .....	<b>4</b>
4.1 Préparation du dossier de candidature .....	4
4.2 Soumission de la candidature .....	4
4.3 Processus de sélection .....	4
<b>5. Critères d'évaluation</b> .....	<b>5</b>
5.1 Critères d'évaluation pour la pré-sélection sur dossier .....	5
5.2 Critères d'évaluation pour la sélection sur entretien .....	6
<b>6. Obligations des bénéficiaires</b> .....	<b>7</b>
6.1 Engagement .....	7
6.2 Reporting .....	7
6.3 Durabilité .....	7
<b>7. Calendrier indicatif</b> .....	<b>7</b>
<b>8. Contacts et informations supplémentaires</b> .....	<b>7</b>

## 1. Contexte général :

Le projet « Participation et inclusion des jeunes tunisien(ne)s à travers la création, l'accès à la culture et au sport au niveau local » ou Maghroum'IN est la composante 2 du programme EU4Youth de l'Union Européenne en Tunisie dans le cadre d'une convention avec le gouvernement tunisien. Au sein d'EU4Youth, la composante Maghroum'IN vise le renforcement de l'inclusion et la participation des jeunes tunisien(ne)s en situation de vulnérabilité dans la vie publique à travers la création, la culture et le sport, tout en prenant en considération les différentes formes d'exclusion.

Maghroum'IN est mis en œuvre par l'AECID (Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au développement), la FIIAPP (Fondation Internationale et Ibéro américaine pour l'Administration et les Politiques Publiques) et le British Council, en partenariat avec le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dans le cadre de l'Axe 3 : inclusion économique, Maghroum'IN lance deux appels à candidatures destinés aux :

- **Jeunes porteurs d'idées/aspirants entrepreneurs** souhaitant créer de nouvelles entreprises dans les filières du sport et de la culture.
- **Entreprises existantes** dans les mêmes filières, cherchant à accélérer leur croissance ou à relancer leurs activités pour créer ou maintenir des emplois pour les jeunes faisant face à des difficultés socio-économiques

Le projet Maghroum'IN travaillera avec des structures d'accompagnement spécialisées afin de soutenir les bénéficiaires sélectionnés.

Ces lignes directrices concernent exclusivement la catégorie "**Entreprises existantes**" et visent à fournir aux candidats potentiels les informations essentielles concernant les critères d'éligibilité, le processus de sélection, les modalités d'accompagnement et les supports financiers disponibles.

**Objectifs de l'appel à candidature « Accélération et relance d'entreprises existantes ayant un potentiel de création ou de maintien d'emplois dans les filières économiques de la culture et du sport » :**

- Soutenir la croissance et la pérennité des entreprises existantes dans ces secteurs.
- **Préserver ou créer de nouvelles opportunités d'emplois jeunes** : Soutenir au moins 30 entreprises pour créer ou maintenir des emplois jeunes d'ici 2026
- Favoriser la créativité entrepreneuriale et l'adoption des nouvelles tendances dans les domaines ciblés.

**Date limite de soumission des candidatures: 31/01/2025**

Les présentes lignes directrices, ainsi que le formulaire de candidature sont publiées et recevables en français ou en arabe.

Toutes les questions et demandes de clarification doivent être envoyées au plus tard le **07/01/2025 avant 23h59** à l'adresse : [salma.rhimi@tn.britishcouncil.org](mailto:salma.rhimi@tn.britishcouncil.org)

La publication des réponses se fera le **10/01/2025**

## 2. Modalités d'accompagnement

L'accompagnement sera assuré par des structures spécialisées dans l'appui aux porteurs de projets et aux entreprises, garantissant une expertise adaptée aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

### 2.1 Accompagnement technique

- **Formation** : Modules adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires avec des diagnostics stratégiques personnalisés et un accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement ou de relance.
- **Mentorat** : Accès à un réseau de mentors et d'experts du secteur pour un accompagnement personnalisé.
- **Mise en réseau** : Participation à des événements de networking, salons professionnels, etc.

### 2.2 Soutien financier

- **Subventions** : Financement pour des investissements ciblés (expansion, modernisation, marketing, etc.).
- **Montant des subventions** : Les montants des subventions accordées à chaque projet seront déterminés suite au parcours d'incubation et selon les besoins et les preuves d'avancement fournis par chaque candidat sélectionné

## 3. Critères d'éligibilité :

Les critères d'éligibilité du projet Maghroum'IN ont été établis pour assurer que les candidats répondent aux objectifs du programme et puissent tirer le meilleur parti des opportunités offertes.

Seules les candidatures répondant à ces critères seront évaluées.

**3.1 Statut juridique** : Entreprise légalement reconnue en Tunisie.

### 3.2 Situation de l'entreprise :

- Ayant déjà généré du chiffre d'affaires.
- Les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles les rendant vulnérables et menaçant des emplois de jeunes
- Les entreprises en phase de croissance et souhaitant accélérer leurs activités et créer des postes d'emplois pour jeunes
- N'ayant pas plus de 50 employés.

**Il est important de noter que toute entreprise, quelle que soit sa situation, ne sera pas éligible si la participation à ce parcours d'accompagnement ne permet pas la préservation ou la création d'emplois jeunes.**

**3.3 Filières** : L'entreprise doit s'inscrire dans les filières sport et culture incluant :

#### Pour la filière sport :

- Enseignement, encadrement et animation sportive
- Gestion, vente et distribution sportive : vêtements, équipements et matériels sportifs, etc.

- Événementiel
- Santé et bien-être
- La création de contenu dans le sport
- Le e-sport
- Autres

Pour la filière culture :

- Audiovisuel et cinéma
- Métiers et arts de la scène
- Métiers et arts visuels
- Design et métiers d'arts
- Musique
- Patrimoine culturel
- Edition
- Publicité et communication
- Numérique et multimédia
- Jeux vidéo et animation
- Autres

**Important : Les secteurs de l'artisanat et du tourisme ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel à candidatures.**

**3.4 Régions :** Les 24 gouvernorats de la Tunisie

**3.5 Engagement :** Afin de pouvoir atteindre les objectifs d'accompagnement pour chaque projet, le programme d'incubation nécessite un certain niveau d'engagement (disponibilité et participation aux activités du programme, disponibilité et engagement pour réaliser les travaux et activités demandés). Une moyenne de 10 heures par semaine d'engagement est à prévoir.

L'acceptation de cet engagement signifie que dans le cas de son non-respect le candidat peut se faire exclure du programme d'incubation.

**4. Processus de candidature et étapes clés :**

**4.1 Préparation du dossier de candidature :**

- Remplir le formulaire de candidature spécifique à la composante concernée via le lien indiqué dans l'appel à candidatures.
- Fournir les documents justificatifs requis (Patente, CV, plan d'affaires, états financiers pour les entreprises existantes, etc.).

**4.2 Soumission de la candidature :**

Les candidatures doivent être soumises en ligne via le lien indiqué dans l'appel à candidatures.

Date limite de soumission : **31/01/2025**

**4.3 Processus de sélection :**

- **Filtrage préliminaire :** Vérification de l'exhaustivité des dossiers et du respect des critères d'éligibilité.

- **Évaluation des candidatures** : Utilisation d'une grille d'évaluation basée sur les critères d'évaluation détaillés ci-dessous
- **Entretiens** : Les candidats présélectionnés seront conviés à un entretien avec le comité de sélection.
- **Notification des résultats** : Les candidats retenus seront informés par e-mail et les résultats seront publiés sur le site du projet.

## 5. Critères d'évaluation

### 5.1 Critères d'évaluation pour la pré-sélection sur dossier :

Chaque critère se verra attribuer entre 0 et 10 points :

- **0 points** : Absence de réponse ou réponse entièrement hors sujet, aucun effort pour répondre
- **3 points** : réponse présente mais faible, qui manque de clarté et contient peu d'éléments substantiels, dénote un manque apparent de compréhension des attentes
- **5 points** : réponse passable, contenant certains éléments probants mais avec une certaine superficialité dans le contenu, le message principal est compréhensible
- **7 points** : bonne réponse, bien structurée avec beaucoup d'éléments solides et pertinents
- **10 points** : excellente réponse, qui contient tous les éléments attendus et qui se distingue fortement par sa clarté et la profondeur de l'analyse proposée

Chaque point obtenu à chaque critère sera pondéré par son coefficient (voir tableau ci-dessous) pour obtenir la note sur 100 de la candidature.

Critère d'évaluation	Description	Pondération
Clarté de la vision stratégique	Capacité du candidat à présenter une vision claire et réaliste pour l'avenir de l'entreprise, avec des objectifs spécifiques, mesurables et alignés sur les besoins du secteur ciblé. Inclut la compréhension des défis et opportunités spécifiques au secteur.	20%
Potentiel de croissance et de développement / Potentiel de relance	Capacité de l'entreprise à se développer, à renforcer sa présence sur le marché ou à relancer ses activités pour maintenir ou augmenter ses performances. Inclut les plans d'expansion, d'amélioration opérationnelle ou de diversification.	30%
Impact sur l'emploi jeune (création ou maintien d'emplois)	Mesure la capacité du projet à préserver ou à créer des emplois jeunes. Évalue également la durabilité des postes générés, avec des stratégies claires pour garantir la stabilité financière de l'entreprise et pérenniser ces opportunités.	30%
Capacité à intégrer de	Aptitude du projet à exploiter les nouvelles tendances dans le domaine du sport et de la culture, y compris l'adoption de	10%

nouvelles tendances et à innover	technologies modernes ou de concepts innovants. Évalue également l'originalité des solutions proposées par rapport à la concurrence.	
Viabilité financière et gestion saine	Solidité du modèle économique de l'entreprise, sa capacité à générer des revenus réguliers, à diversifier ses sources de financement, et à maintenir une gestion saine. Ce critère inclut une analyse des états financiers et des preuves de gestion efficace.	<b>10%</b>

## 5.2 Critères d'évaluation pour la sélection sur entretien

Les entretiens visent à évaluer des aspects du projet et du porteur qui ne peuvent être pleinement mesurés à partir du dossier écrit. Chaque critère se verra attribuer entre 0 et 10 points :

- **0 points** : Absence de réponse ou réponse entièrement hors sujet, aucun effort pour répondre
- **3 points** : réponse présente mais faible, qui manque de clarté et contient peu d'éléments substantiels, dénote un manque apparent de compréhension des attentes
- **5 points** : réponse passable, contenant certains éléments probants mais avec une certaine superficialité dans le contenu, le message principal est compréhensible
- **7 points** : bonne réponse, bien structurée avec beaucoup d'éléments solides et pertinents

**10 points** : excellente réponse, qui contient tous les éléments attendus et qui se distingue fortement par sa clarté et la profondeur de l'analyse proposée

Critère d'évaluation	Description	Pondération
Clarté de la vision stratégique	Capacité du candidat à exprimer une vision claire, réaliste et cohérente pour l'avenir de l'entreprise, incluant des objectifs spécifiques et mesurables.	<b>30%</b>
Capacité à surmonter les difficultés	Aptitude à analyser les défis actuels de l'entreprise et à proposer des solutions adaptées pour accélérer ou maintenir ses activités.	<b>20%</b>
Potentiel d'impact sur l'emploi jeune	Explication de la manière dont le projet contribuera à la préservation ou la création d'emplois jeunes, avec des stratégies pour garantir leur pérennité.	<b>25%</b>
Capacité d'innovation et intégration des tendances	Capacité de l'entreprise à adopter de nouvelles technologies ou approches dans le domaine du sport et de la culture pour rester compétitive.	<b>15%</b>
Qualité des réponses aux questions	Pertinence et clarté des réponses fournies aux questions du jury, capacité à justifier les choix et stratégies proposées.	<b>10%</b>

## 6. Obligations des bénéficiaires

### 6.1 Engagement :

- Participation active à toutes les activités d'accompagnement.
- Collaboration avec la structure d'accompagnement et respect du calendrier établi.

### 6.2 Reporting :

- Fourniture régulière de rapports sur l'avancement du projet ou de l'entreprise.
- Usage des fonds en conformité avec la législation tunisienne et avec les règlements et procédures du British Council.

### 6.3 Durabilité :

- Mise en œuvre des actions nécessaires pour assurer la viabilité à long terme du projet ou de l'entreprise.
- Contribution à l'objectif global de création ou de maintien d'emplois pour les jeunes.

## 7. Calendrier Indicatif

Etape	Date
Lancement des appels à candidatures	11/12/2024
Date limite de soumission des candidatures	31/01/2025
Sélection des candidats (dossiers et entretiens)	Du 03/02/2025 au 31/03/2025*
Notification des résultats	07/04/2025*
Démarrage des parcours d'accompagnement	21/04/2025*

\* La date pourra être mise à jour par Maghroum'IN. Dans ce cas, le calendrier mis à jour sera publié sur le site du British Council et EU4Youth/Maghroum'IN.

## 8. Contacts et informations supplémentaires

- **Site web du projet** : British Council et EU4Youth/Maghroum'IN
- **Adresse e-mail pour les questions et demandes de clarifications** : [salma.rhimi@tn.britishcouncil.org](mailto:salma.rhimi@tn.britishcouncil.org)

Note : Ce document ainsi que les formulaires de candidature accompagnés par des guides explicatifs détaillés sont disponibles en téléchargement sur le site web du projet. Les candidats sont invités à lire attentivement tous les documents et à respecter les instructions fournies.